



Montreuil, le 15 septembre 2021

Mme Amélie de MONTCHALIN
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Courriel : sp.mtfp@transformation.gouv.fr

M. Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
Courriel : sec.ministre.solidarites-sante@sante.gouv.fr

N/Réf : NP/CLN
N°126_20210915

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du jeudi 23 septembre 2021 pour les agents de la Fonction publique intervenant en tant qu'aides à domicile pour la prise en charge et le maintien des personnes âgées et handicapées dans leur environnement.

Madame, Monsieur les Ministres,

La fédération CGT des Services publics ne cesse de dénoncer la situation d'extrême précarité que vivent au quotidien les professionnel.le.s travaillant dans le secteur du soin, de l'accompagnement ou maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, que sont les aides à domicile, exerçant soient en tant qu'auxiliaires de vie ou aide-ménagères. Des métiers à prédominance féminine composé de près de 97% de femmes avec des contrats de travail très souvent à temps partiel subi et précaires.

Pourtant, la crise sanitaire a montré combien ces agent.es de l'ombre étaient indispensables, mettant en exergue l'importance de leur travail au service de l'intérêt général.

Malgré des conditions de travail et des salaires déplorables, elles-ils ont été présent.es et indispensables auprès des personnes âgées, handicapées, bien souvent seul.es à leur domicile avec des moyens de protection quasi nuls au début de la pandémie.

Il est temps que de véritables mesures soient prises !

Maintenir les personnes en perte d'autonomie à domicile peut être un progrès si cela se fait dans de bonnes conditions. Cela implique de mettre les moyens pour un accompagnement de qualité, avec des professionnel.le.s qualifié .e.s, reconnu.e.s et bien traité.e.s, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

.../...

La CGT sera aux côtés des professionnel.le.s mobilisé.e.s le 23 septembre à l'appel de la CGT pour revendiquer :

- une revalorisation immédiate des rémunérations et grilles indiciaires des cadres d'emploi du secteur à la hauteur de l'utilité publique de ces métiers ;
- l'augmentation de l'indemnité kilométrique et la prise en charge par l'employeur de tous les frais professionnels, des trajets et déplacements ;
- De meilleures conditions de travail avec des recrutements massifs d'agents titulaires et la titularisation des précaires ;
- l'attribution du Complément de Traitement Indiciaire (CTI) comme demandé par les auxiliaires de soins territoriales (suite au Ségur de la Santé pour le versant hospitalier).

Pour la CGT, il y a urgence à répondre aux revendications des agent.e.s et à satisfaire les besoins des populations les plus vulnérables, c'est pourquoi la CGT revendique un grand service public de l'aide à l'autonomie avec une prise en charge par la branche maladie de la Sécurité sociale.

Pour une prise en charge digne de nos aînées ! Pour un réel service public de l'autonomie !

La fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h (incluant les nuits en amont et en aval) concernant la journée du jeudi 23 septembre 2021 pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et particulièrement celles et ceux intervenant **en tant qu'aides à domicile pour la prise en charge et le maintien des personnes âgées et handicapées dans leur environnement.**

Nous vous adressons, Madame, Monsieur les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics
Natacha POMMET,



Secrétaire générale